

Bureau du 24 avril 2006

Décision n° B-2006-4169

commune (s) : Neuville sur Saône

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Blanchisserie et appartenant aux époux Heilmann**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'élargissement du chemin de la Blanchisserie, destiné à faciliter les accès au futur lycée du val de Saône, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une bande de terrain nu de 48 mètres carrés, libre de toute location ou occupation, cadastrée sous le numéro 351 de la section AB et appartenant aux époux Heilmann.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait, à titre gratuit, conformément aux dispositions du permis de construire n° 1205 88668 ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Blanchisserie à Neuville sur Saône et appartenant aux époux Heilmann.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0486, le 18 mars 2002 pour la somme de 2 066 504 €.

4° - Cette acquisition gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre : en dépenses - compte 211 300 - fonction 824 et en recettes - compte 132 800 - fonction 824 - exercice 2006,

- et en dépenses réelles : compte 211 300 - fonction 824, à hauteur de 600 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,